

# Médecine | Association : HoméoFrance poursuit son développement en 2023 avec l'arrivée de 5 nouveaux membres en 2022

*25 structures pour pérenniser l'accès de tous les patients à la thérapeutique homéopathique en France*

## Ce regroupement nourrit des ambitions communes :

- Renforcer les expertises et les ressources afin d'œuvrer pour que l'homéopathie garde toute sa place dans la prise en charge médicale de demain.
- Conforter l'association HoméoFrance dans son activité dédiée à pérenniser l'accès de tous les patients à l'homéopathie.



Officiellement créée en février 2020 afin de défendre le maintien du remboursement des médicaments homéopathiques en France, l'association HoméoFrance poursuit sa mobilisation en 2023. En clôturant l'année 2022 avec l'arrivée de 5 nouveaux membres, cette plateforme « d'actions et propositions » basée sur la pluridisciplinarité, regroupe désormais 25 structures complémentaires, rassemblant l'ensemble de la communauté homéopathique, patients, professionnels de santé, enseignants, chercheurs et industriels du médicament.

Ce développement confirme la résilience du réseau en temps de crise. Parmi les 25 entités composant l'association, 4 nouveaux membres titulaires et 1 membre correspondant, **Homeopathy Research Institute (HRI)**, sont venus étendre les activités d'HoméoFrance en 2022.

Dorénavant, **l'Association Vétérinaires Homéopathes de France (AVHF)**, **la Société Homéopathique des Sages-Femmes Françaises (SHSFF)**, **Homéopathes Sans Frontières-France (HSF-France)**, **la Ligue Médicale Homéopathique Internationale section française (LMHI France)** rejoignent 4 membres titulaires déjà en place : Le Centre De Formation en Homéopathie (CDFH), l'Ecole Homéopathie Auvergne Rhône-Alpes (EHARA), l'Association pour la Recherche et l'Enseignement en Médecine Anthroposophique (AREMA), l'Association pour la Promotion de la Médecine Homéopathique (APMH).

Pour rappel, l'association HoméoFrance compte également 16 membres fondateurs : L'Association des Entreprises du médicament homéopathique (AEMH), l'Association Homéo Patients France (AHP France), l'Association Hôpital St Jacques, le Centre d'Enseignement et de Développement de l'Homéopathie (CEDH), le Centre Homéopathique de France (CHF), la Fédération Française des Sociétés d'Homéopathie (FFSH), la Fédération Nationale des Sociétés Médicales Homéopathiques de France (FNSMHF), l'Institut National Homéopathique Français (INHF), le Collectif Safemed, la Société Française d'Homéopathie (SFH), Société Homéopathique Internationale de Soins de Support en Oncologie (SHISSO), le Syndicat National de la Préparation Pharmaceutique (SN2P), le Syndicat National de la Médecine Anthroposophique (SNMA), le Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF), la Société Savante d'Homéopathie (SSH), l'Union de la Pharmacie pour l'Homéopathie (UPH).

*« Nous sommes heureux de travailler avec le HRI pour rester au fait des derniers développements scientifiques et maintenir le plus haut niveau de précision scientifique dans nos propos. Nous accueillons également les nombreuses sages-femmes qui utilisent quotidiennement l'homéopathie pour le bénéfice des femmes qu'elles suivent pendant leur grossesse et dans les suites de leur accouchement. Les médicaments homéopathiques leur sont d'une réelle utilité en l'absence de thérapeutiques conventionnelles contre-indiquées. Enfin nous souhaitons la bienvenue à la toute récente association de vétérinaires homéopathes dont l'expertise est réclamée par leur patientèle propriétaires de petits ou grands animaux. »,* indique Charles Bentz, président d'HoméoFrance.

## Ils témoignent

« La Société Homéopathique des Sages-Femmes Françaises (SHSFF) a pour objectifs de valoriser et favoriser la pratique de l'homéopathie par les sages-femmes. Pour cela, **il nous faut promouvoir l'enseignement de l'homéopathie au sein de la profession de sage-femme mais également informer les professionnels de santé ainsi**

**que le grand public sur la place de l'homéopathie dans la pratique des sages-femmes.** C'est précisément dans ce but que nous avons mis en place un partenariat avec HoméoFrance. » **Mme Anne-Sophie Huart, présidente de la SHSFF.**

« **Homéopathes Sans Frontières-France (HSF-France)** a été créée en 1984 pour répondre au vœu de l'OMS : l'accès aux soins pour tous. C'est ainsi que l'association a organisé et organise de très nombreuses missions en Afrique subsaharienne. Par ailleurs, HSF-France a développé la mise en place d'ateliers d'Homéopathie familiale, notamment dans le sud de la France, afin de permettre aux patients d'être coacteurs de leur santé.

**HSF-France, partageant de multiples objectifs avec HoméoFrance, souhaite que celle-ci contribue à mieux faire connaître ses actions et désire tisser des liens durables avec HoméoFrance, union des acteurs de l'homéopathie française.** », **Dr Françoise Lamey, présidente de HSF-France.**

« **La Ligue Médicale Homéopathique Internationale (LMHI)** a pour vocation de promouvoir l'homéopathie et de relier les homéopathes du monde entier, permettant des échanges sur leur pratique par le biais des congrès mondiaux et d'autres formes d'interaction moderne. LMHI-France, la section française de LMHI, se fait l'écho de ce qui se passe au niveau mondial dans les travaux de la LMHI, concernant le domaine de la formation, de la recherche, de l'évolution de la pharmacopée homéopathique, de l'utilisation de l'homéopathie dans la médecine humaine, dentisterie, médecine vétérinaire ainsi que l'agro homéopathie.

LMHI-France a aussi pour objectif de mobiliser les homéopathes français à participer activement dans les groupes de travail thématiques de LMHI et de les motiver à faire connaître lors des congrès internationaux le dynamisme fécond qui anime la vie de nombreux groupes d'études en France.

C'est donc tout naturellement que **LMHI-France s'inscrit dans cette union des principaux acteurs de l'homéopathie en France, afin de jouer ce rôle de relai, de pont entre l'homéopathie française et l'homéopathie dans le monde.** » **Dr Florina Carat, présidente de LMHI-France.**

« Il y a bientôt deux ans, l'homéopathie vétérinaire a été attaquée, suite à l'initiative de confrères dubitatifs, relayée par l'Académie Vétérinaire de France puis l'Ordre des vétérinaires. Face à ces actions structurées, il nous est apparu nécessaire de créer Vétérinaires Homéopathes de France (VHF) afin de regrouper nos forces, pour **montrer la réalité de l'homéopathie en santé animale, mais surtout pour asseoir stratégiquement, rationnellement, et définitivement l'homéopathie dans la pratique quotidienne des vétérinaires. Nous avons rejoint HoméoFrance dans le but d'unir nos efforts pour la défense du médicament et de l'enseignement de l'homéopathie.** VHF se bat à côté des médecins et autres professionnels de la santé pour soigner sans résidus les animaux et protéger l'environnement. » **Richard Blostin, président de VHF.**

Pour en savoir plus sur HoméoFrance et ses membres fondateurs, consultez le site [Internet](#) de l'association.

Contact Presse :  
Infinités Communication  
Chloé Méhat : [chloe@infinites.fr](mailto:chloe@infinites.fr)  
Tél.: 01 30 80 09 21 -[www.infinites.fr](http://www.infinites.fr)